ROUBAIX	Compte famille	En Ma	airie de Quartiers	s auprès des régisseurs	Mairie quartiers NORD
			du mardi	18 juin au	14, pl. Fosse aux Chênes
		MERCI	REDI 28 AOUT 2	2019 - 17h dernier délai	Mairie quartiers SUD
					188, bd de Fourmies
Nom, prénom enfant :					Mairie quartiers EST
		pour toute rés	ervation à par	tir de lundi 2 Septembre 2019	71, avenue de Verdun
Ecole élém./mat :					Mairie quartiers OUEST
				Modalités d'accueil et de tarification 🤏	187, rue de l'Epeule
Nom, prénom		Dossier complet		voir la brochure "info rentrée scolaire 2019"	Mairie Quartiers CENTRE
adresse responsable :		Dossier complet	ш		Hôtel de Ville, 17 grand place
Tél :			_		
E mail :					EMENT AUTOMATIQUE 🤣

Restauration scolaire

Je réserve à l'année □

□ M1 avec porc TLJ ☐ M2 sans viande TLJ sinon, préciser les jours :

VILLE DE

□ M1 sans porc TLJ

□ lun □ mar □ jeu □ ven

lun 30/09 *

iour de porc

Je réserve à la période □

SEPTEMBRE				OCTOBRE		
(17 jours)	M1	M2	Ī	(11 jours)	M1	-
lun 02/09				mar 01/10		
mar 03/09				jeu 03/10		
jeu 05/09				ven 04/10		
ven 06/09 *				lun 07/10		
lun 09/09				mar 08/10		
mar 10/09				jeu 10/10		
jeu 12/09 *				ven 11/10 *		
ven 13/09				lun 14/10		
lun 16/09				mar 15/10		
mar 17/09				jeu 17/10		
jeu 19/09				ven 18/10		
ven 20/09						
lun 23/09						
mar 24/09 *						
jeu 26/09						
ven 27/09						

M2

Nouveau!

Chèque activité 50€

Je demande le chèque

Je ne demande pas le chèque

délivré du 18 juin au 12 octobre 2019

Accueils périscolaires

Je réserve à l'année □

□ matin □ tous les jours sinon, préciser les jours : □ lun □ mar □ jeu □ ven

SEPTEMBRE

□ tous les iours sinon, préciser les jours : □lun □mar □jeu □ve

OCTOBRE

П

ven 19/10 🔲 🔲

Soir

(12 jours) Matin

mar 01/10

ieu 03/10

ven 04/10

lun 07/10

mar 08/10

jeu 10/10

ven 11/10

lun 14/10

mar 15/10

ieu 17/10

ven 18/10

Bon de commande ACTIVITES. RESTAURATION SCOLAIRE. CHEQUE ACTIVITE - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2019

Je réserve à la période □

01.		
(16 jours)	Matin	Soir
lun 02/09		
mar 03/09		
jeu 05/09		
ven 06/09		
lun 09/09		
mar 10/09		
jeu 12/09		
ven 13/09		
lun 16/09		
mar 17/09		
jeu 19/09		
ven 20/09		
lun 23/09		
mar 24/09		
jeu 26/09		
ven 27/09		

lun 30/09

	Je réserve pour la période □
n	duau
	Alsh p
	Je réserve à l'année □
	□ toutes les petites vac.
	Je réserve pour la période 🛘
	duau

Je réserve à l'année □

□ tous les mercredis

DELAIS DE RESERVATION :

Le MERCREDI de la semaine précédente pour :

restauration scolaire garderie périscolaire alsh mercred

Le SAMEDI 8 jours avant le début de l'activité pour :

alsh petites vacances

alsh sport petites vacances

[ex. sam 12/10 dernier délai pour vacances Toussaint 2019]

Pour les activités en période scolaire : → Le délai du mercredi est avancé au mardi en cas de jour férié

Je suis informé (e) que toute réservation est payante Fait à : Roubaix Le: 17-juin-19 Nom du signataire : Lien avec l'enfant : Signature:

□ jour M1 □ jour M2 □ matin □ ap.midi

☐ garderie matin ☐ garderie soir

□ jour M1 □ jour M2 □ matin □ ap.midi

☐ garderie matin ☐ garderie soir

Alsh mercredi 6-14 ans à partir du 11/09/19

Alsh petites vac. 6-14 ans

CENTRE:

CENTRE:

Pour inscrire vos enfants aux activités 2019-2020 :

- ✓ <u>Dossier annuel et inscription aux activités</u> : se présenter en <u>Mairie de Quartiers</u> pièces à fournir = livret de famille + attestation CAF + justificatif de domicile Veuillez consulter les horaires d'ouverture des guichets sur le site de la Ville pour la période du 17 juillet au 18 août
- ✓ Réservation obligatoire pour toutes les activités, y compris pour les familles en prélèvement automatique : par internet [codes d'accès + procédure connexion auprès du régisseur] ou aux guichets des Mairies de quartiers. Les activités réservées seront facturées, ainsi que celles annulées hors délai, sauf absence justifiée par certificat médical - les activités en prépaiement [alsh mercredi, alsh petites vacances, alsh sport petites vacances] sont payables à la réservation, sauf pour les familles en prélèvement automatique
- ✓ Alerte météo : en cas d'alerte météo de niveau orange, les déplacements sont annulés, un repas froid est servi sur l'école aux enfants qui doivent se déplacer pour la restauration